

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS - ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Deux possibilités :



Vous n'avez pas de compte portail famille et vous souhaitez inscrire votre enfant ?

- Demandez un dossier d'inscription par mail portail.famille@francas70.fr ou à retirer à l'accueil de loisirs auprès du directeur.
- Complétez le dossier d'inscription et joignez les pièces justificatives demandées dans la fiche d'inscription, datez et signez.
- Renvoyez le dossier complet par mail (portail.famille@francas70.fr) ou à l'accueil de loisirs concerné par votre enfant jusqu'au 30 juin*.

🔗 **A réception de votre dossier, vous recevrez un mail de confirmation avec vos codes d'accès au portail famille et la procédure à suivre pour réaliser l'inscription de votre enfant en ligne. Pensez à vérifier que ce message ne soit pas arrivé dans vos indésirables.**

Vous avez déjà un compte sur le portail famille et vous souhaitez réinscrire votre enfant ?

- Prenez connaissance de la fiche d'inscription 2021-2022, ci-jointe.
- Corrigez les informations si besoin.
- Joindre les documents manquants (copies des vaccinations, etc.) avec la fiche d'inscription.
- En septembre transmettez les documents obligatoires :
 - l'attestation d'assurance scolaire 2022-2023.
- Renvoyez le dossier complet daté et signé par mail (portail.famille@francas70.fr) ou à l'accueil de loisirs concerné par votre enfant jusqu'au 30 juin*.

Période d'accès au portail famille

- **À compter du 15 juillet 2022**, vous pourrez effectuer en ligne vos réservations pour l'année scolaire 2022-2023.

*** A partir du 1^{er} juillet, pour toute demande et retour d'inscription adressez-vous :**

Aux Francas, 26 boulevard du général Brosset 70200 LURE – 03.84.62.73.79

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Ou par mail : portail.famille@francas70.fr